



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E39164

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2025

ÉDITÉ LE 11/07/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1988

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/05/2022
100 000

Raison sociale : ENTREPRISE NEVEU

LIEU-DIT LE PAS DE SUD
33860 REIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 1988 B 50018

Siret : 344 555 289 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0009629

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 549 492 9904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 549 492 9904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Téléphone : 05 57 32 40 75

Portable :

Site Internet : www.entreprise-neveu.com

E-mail : contact@entreprise-neveu.com

Responsabilité légale :

NEVEU ALEXANDRE GÉRANT / NEVEU STEPHANE DIRECTEUR GÉNÉRAL /
NEVEU PARTICIPATIONS . PRÉSIDENT

Effectif moyen : 84

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	04/05/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/06/2021
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	08/06/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	08/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	29/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/09/2021
o Isolation des combles perdus	29/09/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.